



#### BLASON :

Créé par Jean-Claude MOLINIER, héraldiste amateur et adopté le 29 juillet 1999.

« D'argent, à un lion de sable, armé, lampassé et couronné de gueules, accompagné en chef de trois fleurdelys d'azur. »

#### TOPONYMIE :

Nom correspondant à un sobriquet qui indique un lieu où la dévotion est plus forte qu'ailleurs.

### LA BIGOTTIÈRE

#### EXPLICATIONS :

L'argent et le lion proviennent des armes du seigneur des Nos qui possédait le fief de la Feuillée. La reprise intégrale des armes de famille étant interdite pour les municipalités, il suffit d'en emprunter un ou plusieurs éléments.

Les trois fleurdelys proviennent des armes de la famille du Bellay, également seigneur de la Feuillée. La remarque concernant la reprise des armes de famille est valable ici aussi.

Les ornements sont deux gerbes de blé d'or, mises en sautoir par la pointe et liées d'argent afin d'honorer l'activité agricole.

Le listel d'argent porte le nom de la commune en lettres majuscules de sable.

La couronne de tours dit que l'écu est celui d'une commune ; elle n'a rien à voir avec des fortifications.

#### PRÉCISIONS HÉRALDIQUES :

Les effets d'ombre sont obligatoires pour visualiser les reliefs des différents composants constituant le blason. Ils sont toujours dirigés de l'angle du chef dextre à la pointe senestre.

L'écu est le premier affecté par cet effet d'ombre puisqu'il correspond au bouclier que porte le récipiendaire, représenté notamment par la couronne et les ornements qui sont le premier plan.

L'argent est le premier niveau de l'écu, appelé champ, un peu comme un plateau sur lequel vont se disposer les éléments qui doivent apparaître en relief ; c'est la raison de l'ombre sur le lion et les fleurdelys.

Le terme lampassé s'applique à la langue et celui d'armé aux griffes.

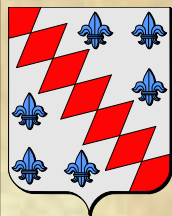
La fleurdelys est sûrement l'élément le moins bien compris de l'héraldique, surtout aujourd'hui où règnent de très nombreuses confusions en la matière. Il ne s'agit absolument pas d'une fleur de lys, comme on l'écrit à tort, car en héraldique cette description correspond au lys de jardin ; les « héraldistes » d'aujourd'hui poussent le vice à préciser fleur de lys de jardin ce qui est une absurdité car cela décrit deux fois la même chose. La fleurdelys, quand à elle, symbole des rois de France, a été inventée par le roi Louis XI, d'où son nom ; La fleur de Louis, devenue par déformation Fleurdelys.

#### ARMES UTILISÉES :

Le blason de la Bigottière a été réalisé en reprenant les armes de la famille des Nos qui sont les suivantes :



et celles de la famille du Bellay qui sont les suivantes :



#### HISTORIQUE HÉRALDIQUE :

La commune de La Bigottière n'a jamais fait réaliser d'autres armoiries, respectant ainsi les règles héraldiques.